

Lettre de la sécurité Routière

Octobre 2022

Une page d'histoire

En 2022, la sécurité routière a 50 ans.



Évolution de la mortalité routière en France et les mesures prises en matière de sécurité routière au cours de ces 20 ans

En 1972, nous atteignons un pic de la mortalité routière. **16545 personnes** perdent la vie sur nos routes. Afin de dénoncer cette situation, la ville de Mazamet met en place l'opération "ville morte". Pour provoquer un électrochoc dans l'opinion, la Prévention routière avait proposé à la population de **Mazamet** (qui comptait à l'époque 16 000 habitants) de se coucher symboliquement sur le sol.



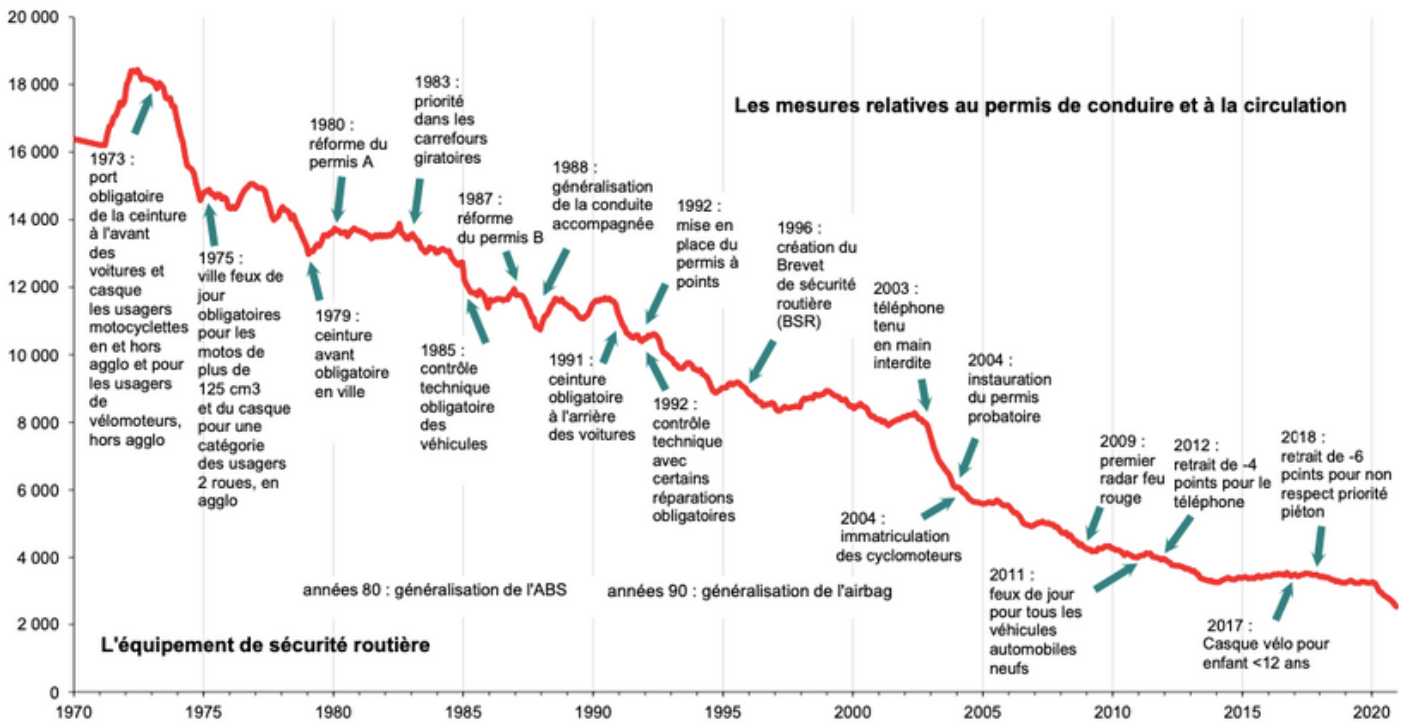
Évolution de la mortalité routière en France et les mesures prises en matière de sécurité routière au cours de ces 20 ans

Entre 1972 et 2020 les mesures visant à faire diminuer la mortalité routière se mettent en place. Elles concernent notamment les limitations de vitesse mais aussi la lutte contre l'alcool au volant et la prise de stupéfiants.



Retrouvez sur ces graphiques l'évolution de la mortalité routière et les différentes mesures prises pour faire baisser ces chiffres.

Évolution de la mortalité routière en France métropolitaine et les mesures prises en matière de sécurité 1970 – 2020 (moyenne glissante sur 12 mois)



Source www.onisr.securite-routiere.gouv.fr



Changement d'heure

Voir et être vu

Des gestes simples et de bon sens pour s'adapter au manque de visibilité

Aux automobilistes



- Vérifiez régulièrement l'état de vos systèmes d'éclairage avant et arrière
- Assurez-vous d'avoir dans votre habitacle un gilet haute visibilité
- Soyez particulièrement vigilants concernant les piétons et les cyclistes
- Hors agglomération, attention aux traversées d'animaux sauvages

Aux usagers de deux-roues motorisés



- Privilégier des vêtements de protection avec des dispositifs réfléchissants
- Avoir avec soi un gilet haute visibilité
- Vérifier régulièrement l'état des éclairages avant et arrière
- Vérifier la présence de bandes réfléchissantes sur son casque : c'est obligatoire !



Changement d'heure

Voir et être vu

Aux piétons, cyclistes et usagers de trottinettes



- Porter des vêtements clairs avec des bandes réfléchissantes
- Avoir avec soi un gilet haute visibilité (obligatoire hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante).
- Le vélo doit être équipé de catadioptres (dispositif réfléchissant de couleur rouge à l'arrière, blanche ou jaune à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales) et de feux de position (jaune ou blanc à l'avant et une lumière rouge à l'arrière).
- Traverser sur des passages protégés et privilégier les passages éclairés
- Hors agglomération ou en l'absence de trottoirs praticables, marchez sur le côté gauche de la chaussée pour bien voir les véhicules arrivant en face
- Restez concentré (pas de téléphone, d'oreillettes, de jeu ou tout autre élément qui pourrait vous distraire au moment de traverser)

Aux enfants sur le chemin de l'école



- Équipez sacs et vêtements de vos enfants avec des bandes réfléchissantes
- Faites leur porter des vêtements clairs
- Donnez-leur les bons conseils : marcher sur le côté gauche de la chaussée si absence de trottoirs, ne traverser que sur des passages piétons protégés, rester attentif à la circulation...



